

Extrait d'acte de naissance

Déclaration de succession (contrat d'assurance-vie) - Cerfa 12321*06

Formulaire - Cerfa n°12321*06 - N°2705-A

Mis à jour le 16 janvier 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La succession d'une personne s'ouvre à son décès. Si le défunt avait souscrit une assurance vie à votre profit, vous devez déclarer les primes dont vous êtes bénéficiaires.

- <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2705-sd/declaration-partielle-de-succession> - Ministère chargé des finances
- [Notice explicative relative à la déclaration de succession](#) - Cerfa n°50916#13



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr